

RÈGLES DE PARTICIPATION ET DE FONCTIONNEMENT D'UNE ACTIVITÉ DE TIRAGE

RÈGLEMENT

CONCOURS DANS LE CADRE du DÉFI IMPRO 2023 au profit de la Fondation des artistes
Tirage d'une table pour 3 personnes, niveau mezzanine permettant d'assister à l'événement-bénéfice le
Défi Impro du 25 octobre 2023

Fondation des artistes du Québec

Numéro de licence : RACJ : 1518

BILLETS DE TIRAGE

La Fondation des artistes émet un maximum de 500 billets de tirage, numérotés de 001 à 500, permettant de participer au tirage d'une Table Bistro pour 3 personnes située au niveau mezzanine, lors de l'événement-bénéfice annuel le Défi Impro 2023.

Les billets, au coût de 20\$ chacun, seront mis en vente du 6 septembre au 8 octobre 2023 inclusivement via un formulaire d'achat en ligne sur le site internet de la Fondation des artistes.

La participation au tirage est réservée à toute personne physique résidant au Québec et âgée de 18 ans et plus. Aucun achat de billet ne peut être annulé ni remboursé et ne donne droit à aucun reçu d'impôt. **Sont exclus** les employés de l'Organisateur.

Pour participer au tirage, le Participant doit se procurer un billet (20\$ l'unité). Les billets peuvent être achetés sur la plateforme d'achat en ligne de la Fondation des artistes au : <https://fondationdesartistes.ca/je-veux-donner-pourquoi-donner/tirage> .

En prenant part à ce tirage, le Participant reconnaît et accepte les règles officielles de façon inconditionnelle, puis permet à l'organisateur de compiler les renseignements personnels fournis, et d'utiliser ceux-ci en vertu de ses politiques de confidentialité disponibles sur son site web.

Il n'y a pas de limite de billets par participant.

DESCRIPTION DU PRIX

Il y a un seul prix à gagner, soit une Table Bistro au niveau mezzanine pour 3 personnes lors de l'événement-bénéfice annuel de la Fondation des artistes, le Défi Impro 2023, dès 17h au Club Soda (1225 Boul. Saint-Laurent, Montréal, QC H2X 2S6) d'une valeur totale de 600 \$. Ceci inclut 3 entrées, la présence au cocktail, un repas, 2 billets de consommations par personne ainsi que la présence au spectacle d'improvisation.

TIRAGE DU PRIX

Le tirage avec une pige manuelle aura lieu le 12 octobre 2023 à 14h à la Fondation des artistes (5445 avenue de Gaspé, bureau 1005, Montréal, Québec, H2T 3B2). Il sera public et fait devant trois témoins, enregistré et diffusé sous forme de vidéo.

La personne gagnante sera contactée par téléphone ou par courriel au plus tard dans les deux (2) jours suivant le tirage et recevra une attestation lui permettant de réclamer le prix au plus tard le 16 octobre 2023 à 13 h directement auprès de la Fondation des artistes. Elle recevra ses billets électroniques en communiquant à l'adresse suivante : eboisvert@fondationdesartistes.ca

MODE DE PAIEMENT

Le paiement du billet devra être réglé en totalité, par carte de crédit, via la plateforme d'achat en ligne de la Fondation des artistes au : <https://fondationdesartistes.ca/je-veux-donner-pourquoi-donner/tirage/>. La Fondation des artistes n'est pas responsable de l'argent comptant envoyé par courrier.

Numéro de licence RACJ : RACJ : 1518